

Paris le 27/02/2014

M. Alain Lamassoure,  
Président de la commission des budgets du Parlement européen  
Parlement européen  
60, rue Wiertz  
B-1047 Bruxelles

Monsieur le Président de la commission des budgets,

Monsieur le député,

L'Union européenne compte parmi les premiers donateurs d'aide humanitaire au monde, fournissant plus de 50% de cette aide. A ce jour, la direction générale ECHO, en charge de l'aide humanitaire pour la Commission européenne, connaît de graves difficultés financières pour mettre en œuvre son budget en 2014. Ce budget a pourtant été voté pour un montant opérationnel de 758 millions d'euros ce qui représente 0.56% du budget total de l'Union européenne.

Selon les explications qui nous ont été données tant par ECHO que par le gouvernement français, ces difficultés ont pour cause un décalage entre crédits d'engagement et crédits de paiement. Après déduction des paiements correspondant au solde d'engagements pris les années précédentes, ECHO ne disposerait à ce jour que d'environ 400 millions d'euros de crédits de paiement, et par conséquent, ne peut engager qu'environ 50% de son budget, l'obtention de crédits de paiement complémentaires n'étant attendue qu'au second semestre 2014. Pour mémoire, le total des subventions accordées par ECHO les années précédentes dépassait largement le milliard d'euros.

Les organisations humanitaires sont avant tout préoccupées des conséquences pour les populations secourues, de cette mise en œuvre par phases successives du budget 2014. Cela aura des conséquences concrètes pour les populations dont les besoins essentiels ne seront que partiellement couverts dans un contexte de crise comme en Syrie, en Centrafrique, au Soudan du Sud, au Sahel et à fortiori pour les crises oubliées. Cela concerne au total près de 80 pays et environ 150 millions de personnes destinataires de l'aide d'urgence apportée par les 190 partenaires d'ECHO (parmi lesquelles 24 organisations partenaires en France).

Au-delà, nos organisations sont très inquiètes quant à la capacité de la Commission à mettre effectivement en œuvre dans sa totalité le budget d'aide humanitaire, et quant à la capacité d'ECHO à mobiliser des crédits supplémentaires pour faire face aux grandes urgences en cours et à venir.

A ce stade, malgré les efforts déployés, il semble que les dysfonctionnements qui affectent les crédits de paiement vont perdurer tout au long de l'année. Au-delà du budget c'est bien la couverture des besoins humanitaires initialement prévus par ECHO qui pourraient être remise en cause.

La Commission des budgets se réunira le 4 mars prochain avec Madame Kristalina Georgieva, Commissaire en charge de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises. A cette occasion, nous aimerions insister sur la nécessité d'assurer, dès ce début d'année, une mise en œuvre globale du budget voté d'ECHO pour assurer une continuité de l'aide apportée aux populations les plus vulnérables dans le monde.

Nous souhaiterions ainsi que la mobilisation conjointe de la Commission et de l'autorité budgétaire puisse permettre de trouver une solution immédiate permettant à ECHO de disposer de crédits de paiement en adéquation effective avec son budget voté pour 2014 afin de porter les ambitions européennes de solidarité envers les populations les plus vulnérables dans le monde. Ces crédits de paiement manquants ne représentent qu'une très faible proportion du budget de l'UE, mais la conséquence de leur obtention se mesure en milliers de vies sauvées dans les pays en crise.

Par ailleurs, nous souhaiterions d'ores et déjà que les incertitudes sur la mise en œuvre du budget d'ECHO pour 2015 soient levées et qu'en raison de la nature même de l'action humanitaire, de court terme, soit établie une correspondance entre crédits d'engagement et crédits de paiement.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez, veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de notre considération.

**Action contre la Faim (ACF) – M. Mike Penrose, Directeur Général**

**Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement (ACTED) – Mme. Marie-Pierre Caley, Directrice Générale**

**Alima – M. Thierry Allafort Duverger, Président**

**Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) – M. Frédéric Appolin, Directeur des Opérations**

**CARE – M. Philippe Lévêque – Directeur Général**

**Croix-Rouge Française – M. Antoine Peigney, Directeur des Opérations Internationales**

**Handicap International – M. Jean-Marc Boivin, Directeur Général**

**Initiative Développement – M. Alain Larreture, Président**

**La Chaîne de l'Espoir – M. Jean-Roch Serra, Directeur Général**

**Mission d'Aide au Développement des Economies Rurales en Afghanistan (MADERA) – M. Pierre Lafrance, Président**

**Médecins du Monde (MDM) – M. Olivier Lebel Directeur Général**

**MEDAIR – Mme. Annick Balocco, Directrice Medair France**

**Médecins Sans Frontières (MSF) – M. Meguerditch Terzia, Président**

**Première Urgence – Aide Médicale Internationale (PU-AMI) – M. Thierry Mauricet, Directeur Général**

**Secours Catholique – M. François Soulage, Président**

**Secours Islamique France – M. Rachid Lahlou, Président**

**Solidarités International – M. Alain Boinet, Fondateur**

**Télécoms Sans Frontières – M. Jean-François Cazenave, Président**

**Triangle Génération Humanitaire – M. Patrick Verbruggen, Directeur Général**

Copie à :

**Madame Eva Joly, députée européenne, Présidente de la Commission Développement du Parlement Européen.**

**Madame Michèle Striffler, députée européenne, Vice-Présidente de la Commission Développement du Parlement Européen.**